



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

5 rue Albert Leroy CS 80039 – 27140 GISORS

RECRUTE

UN ANIMATEUR JEUNESSE PRE/ADO - ADOS

ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION TITULAIRE OU CONTRACTUEL AU PROFIT DE LA DIRECTION DES FAMILLES

Missions principales

Placé sous l'autorité de la Direction des Familles et de la Responsable du Pôle Enfance - Jeunesse, l'animateur jeunesse aura notamment pour missions de :

- Décliner en actions la politique communautaire en matière de jeunesse,
- Etre l'animateur référent du public adolescent,
- Encadrer des groupes de jeunes pendant leurs différents temps libre (ACM en journée et demi-journée),
- Mettre en place des activités favorisant une logique et une dynamique intercommunale,
- Favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes dans leurs loisirs,
- Diriger une structure accueillant des jeunes,
- Participer à la formation d'animateur pouvant assurer le remplacement pendant la durée des séjours,
- Organiser, encadrer et diriger des camps et séjours d'été pour le public adolescent,
- Travailler en équipe concernant l'organisation des mini séjours.

Compétences requises

- Expérience significative dans l'animation du public adolescent,
- Disponibilité, souplesse, dynamisme, sens du travail en équipe et des responsabilités, capacité d'autonomie,
- Connaissance des institutions et différents dispositifs en lien avec l'enfance et la jeunesse,
- Disponibilité.

Périodes de travail

Rythme de travail lié aux rythmes scolaires avec pic d'activité en période de vacances scolaires.

- Périscolaire,
- Extrascolaire,
- Préparation, semaine de cohésion et encadrement de camps et séjours : camps de 6 et 9 jours.
- etc

Profil requis

- Qualification de niveau IV : BEATEP, BPJEPS, DUT (ou en formation mais avec expérience), BAFD ou équivalence,
- Permis B et véhicule obligatoires.

Conditions de travail et rémunération

- **Temps de travail** : 1 poste annualisé à 70% - Possibilité d'évolution vers un 85 %
- **Lieu de travail** : Etrépagny.
- **Congés** : inclus et prévus dans l'annualisation.
- **Avantages sociaux** : Carte CNAS, Prévoyance (participation employeur).
- **Rémunération** : Statutaire.

**Candidatures à adresser exclusivement par écrit
avant le 27 décembre 2017 à l'attention de :**

**Madame la Présidente
de la Communauté de communes du Vexin Normand
5, rue Albert Leroy – CS 80039
27140 GISORS**

**Renseignements complémentaires
Direction des Ressources Humaines au 02.32.27.89.52**